

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 19 décembre 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 25 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Sylvia BARTHELEMY - Roland BLUM - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Martine CESARI - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christophe AMALRIC représenté par Pascal MONTECOT - François BERNARDINI représenté par Martial ALVAREZ - Patrick BORÉ représenté par Danielle MILON - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Gérard BRAMOULLÉ.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Gaby CHARROUX - Arlette FRUCTUS - Alexandre GALLESE - Eric LE DISSÈS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 015-7256/19/BM

■ Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association "Accélérateur M" - Approbation d'une convention MET 19/13372/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

L'innovation et l'entrepreneuriat constituent des orientations stratégiques majeures de la Métropole Aix-Marseille-Provence, approuvées en mars 2017.

La Métropole Aix-Marseille-Provence a donc fondé, avec Aix Marseille Université, un lieu d'ancrage pour son écosystème d'innovation et ses start-up, au cœur de sa Ville-Centre, Marseille : la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM), qui propose une offre de nature à créer des synergies entre les innovations des start-up, les démarches des grands groupes et ETI et les politiques publiques de développement économique qu'elle porte.

La CISAM incarne à l'échelle internationale la capacité du territoire à proposer une approche intégrée, ouverte, ambitieuse de l'innovation ; et à positionner la Métropole Aix-Marseille-Provence comme territoire d'excellence et de ressources. La CISAM intègre deux incubateurs / accélérateurs de grands groupes privés à échelle mondiale (Obratori pour le groupe l'Occitane et ZeBox pour le groupe CMA CGM) et des partenaires d'Aix-Marseille Université orientés vers l'accélération de la transformation économique des innovations issues de la Recherche Publique (SATT Sud Est, Institut Carnot Star, Incubateurs Loi Allègre, Laboratoires de recherche universitaire...) pour former un consortium exclusif faisant le lien entre public et privé, local et international, science, recherche et économie pour délivrer une offre riche, variée, et collaborative au service de l'entrepreneuriat innovant.

C'est en janvier 2019 que la Métropole Aix-Marseille-Provence a officiellement lancé l'Accélérateur M au sein de la CISAM, en partenariat avec Aix-Marseille Université, les villes de Marseille et d'Aix-en-Provence, la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, la CCI Marseille Provence, les pôles de compétitivité Solutions Communicantes Sécurisées, Mer Méditerranée, Optitec et Capénergies, et Aix-Marseille French Tech.

L'Accélérateur M est une structure dédiée aux start-up et entreprises innovantes prenant appui sur les forces vives, les talents et les ressources de tout l'écosystème métropolitain.

L'association se déploie sur un espace de plus de 300 m² au sein duquel les jeunes pousses et aussi de plus grandes entreprises peuvent profiter d'une gamme complète de services tout au long de leur parcours et ce en lien étroit avec le monde universitaire et les acteurs économiques du territoire. L'Accélérateur M met ainsi à la disposition des start-up accélérées, un programme d'accompagnement personnalisé, mêlant expertises, coaching, mentorat, expérimentations, mise en réseau... une prestation à la carte pour « gagner du temps » que ce soit pour conquérir de nouveaux marchés, financer sa croissance ou recruter des talents. Les processus de travail sont mis en œuvre en étroite collaboration avec un réseau d'acteurs partenaires avec l'ambition avouée de favoriser les fertilisations croisées avec des entreprises de taille plus conséquente à qui l'Accélérateur M propose tout un bouquet de services « Open Innovation ».

Lieu d'échanges et de partenariats ciblés sur la collaboration avec ses homologues africains et méditerranéens, l'Accélérateur M offre également aux futures pépites tournées vers l'international des prestations d'accueil et d'orientation au sein de l'écosystème métropolitain. Une réponse aux attentes des structures en développement, qu'elles soient locales ou non, et, pour la Métropole Aix-Marseille-Provence, une formidable vitrine mettant en valeur les forces et atouts de la plus vaste métropole de France dans la course à l'attractivité.

L'accélérateur M s'appuie, à la fois, sur des filières stratégiques pour Aix-Marseille-Provence (la mer et l'économie bleue, les industries créatives et culturelles, la qualité de vie et l'urbanisme en méditerranée) et sur la position géostratégique du territoire. Il participe ainsi au rayonnement d'une métropole devenue le « nœud » incontournable du développement économique entre Europe, Méditerranée et Afrique

En 2019, deux promotions de start-up ont intégré le programme d'accélération :

- Février – Juin 2019
 - Human Drones, Another Way, IA BTP, Green Cityzen, Smart Box, Iadys, Connected Garden, Smart Embed, MktxDatos, Opside, Shopinzon, WideWeb VR, Smart Futures
 - 10 emplois créés et plus de 250 k€ levés à date
- Septembre 2019 – Janvier 2020
 - Imparato, Qaou Outdoor, les Bocaux de Mamie, Nosoft, Touchify, Best-Hum, Click-Dive, Epooloop, Abim, Marsdesign, Lilynaco, Ligth4Even, Kalyzee, BeeLife

L'année 2020 sera rythmée par l'animation de la communauté des deux promotions ayant bénéficiées du programme d'accélération, et par la recherche de nouveaux candidats aux futurs programmes d'accélération.

Un programme de partenariats croisés avec des accélérateurs internationaux a été initié avec la signature d'accords avec :

- La Soper (Société de promotion économique de Rimouski au Québec) ; Start-up Maroc (accélérateur) ; Le Mati (Centre d'innovation à Haïfa, Israël) ; Factory 619 (accélérateur Tunisien) ; La piscine (accélérateur à Montréal) ; Le continuum (accélérateur au Québec)

Le déploiement international est une ambition forte de l'Accélérateur M pour 2020 avec comme objectif la signature de nouveaux partenaires (Flat6Labs, Impact Hub Accra, Speed Labanon, Sylabs...).

Le développement de l'offre commerciale « open innovation » pour les grands groupes constitue un objectif majeur pour 2020. L'offre se décline en deux volets :

- « Open Innovation »
 - Organisation de challenges et hackatons ; de concours de pitches et de concours de pitches inversés.
- « Innovation sur mesure »
 - Mise en place d'un lab d'innovation ; sourcing de laboratoires de recherche de brevets ; programme de mentoring ; identification d'opportunités de financements européens

Pour les actions menées au titre de la gouvernance et de l'animation de l'Association « Accélérateur M » du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, le soutien financier de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence s'élèvera à 120 000 euros.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération FAG 21-5718/19/CM du 28 mars 2019 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt et la volonté de la Métropole Aix-Marseille-Provence de soutenir le fonctionnement de l'Association « Accélérateur M ».

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention de fonctionnement de 120 000 euros à l'Association « Accélérateur M » au titre de l'année 2020, sous réserve de l'adoption du budget principal de la Métropole et de ses états spéciaux de territoire pour l'exercice 2020.

Article 2 :

Est approuvée la convention financière avec l'Association « Accélérateur M » ci-annexée relative à l'attribution de la subvention.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits pour l'exercice 2020 au budget Principal de la Métropole Aix-Marseille-Provence – Sous-politique B370- Chapitre 65 - Article 65748 – Fonction 67.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Territoire numérique
et Innovation technologique

Gérard BRAMOULLÉ